Revue KURUKAN FUGA

Vol. 4, N°15, pp. 467– 480, SEPTEMBRE 2025
Copy©right 2024 / licensed under CC BY 4.0
Author(s) retain the copyright of this article
ISSN : 1987-1465
DOI : https://doi.org/10.62197/RJMP1482
Indexation : Copernicus, CrossRef, Mir@bel, Sudoc, ASCI, Zenodo
Email : RevueKurukanFuga2021@gmail.com
Site : https://revue-kurukanfuga.net

La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales
KURUKAN FUGA

L'EDUCATION PRESCOLAIRE COMME ENJEU DE SOCIETE : ETUDE DES MOTIVATIONS PARENTALES DANS LA REGION DES HAUTS-BASSINS

Ahmed Marcel GNIENHOUN,

Doctorant en Sciences de l'Education, Université Norbert ZONGO/Burkina Faso. **gnahmar81@gmail.com**

Joseph BEOGO,

Maitre de Conférences en Sciences de l'Education, Ecole Normale Supérieure/Burkina Faso. **beogojoseph@yahoo.fr**

Résumé : L'éducation préscolaire constitue un enjeu éducatif majeur au regard de ses bénéfices multiples pour le développement de l'enfant, l'équilibre des familles et le progrès de la société. Pourtant, au Burkina Faso, le taux brut de préscolarisation demeure très faible, malgré plus de soixante ans d'existence du préscolaire et les efforts constants de l'État et de ses partenaires pour en promouvoir l'accès. Si les obstacles structurels, institutionnels, socioéconomiques et culturels à la préscolarisation sont largement documentés, cette recherche propose d'aller au-delà de ces freins pour comprendre les motivations réelles qui poussent ou pourraient pousser les parents à préscolariser leurs enfants. S'appuyant sur une méthodologie mixte, combinant approche quantitative et qualitative, l'étude a été menée dans la région des Hauts-Bassins auprès de 193 chefs de ménage et de 55 responsables administratifs et acteurs de l'éducation préscolaire. Les résultats révèlent que la décision parentale de préscolariser est majoritairement guidée par des motivations extrinsèques, orientées vers des bénéfices attendus. Toutefois, une frange minoritaire, notamment parmi les salariés du public et du privé, fait également valoir des motivations intrinsèques ou morales, centrées sur le bien-être de l'enfant et son développement personnel. Ces constats appellent à une meilleure compréhension des logiques parentales et à l'élaboration de politiques de sensibilisation adaptées, capables de valoriser l'éducation préscolaire comme un investissement collectif et un droit pour chaque enfant.

Mots clés : demande d'éducation, éducation préscolaire, investissement collectif, motivation intrinsèque, Région des Hauts-Bassins.

****

Abstract : Preschool education represents a major educational issue due to its multiple benefits for child development, family stability, and societal progress. Yet in Burkina Faso, the gross preschool enrollment rate remains very low, despite more than sixty years of preschool existence and continuous efforts by the State and its partners to promote access. While structural, institutional, socioeconomic, and cultural barriers to preschooling are well documented, this study seeks to go beyond these constraints to explore the actual

motivations that drive—or could drive—parents to enroll their children in preschool. Based on a mixed-methods approach, combining quantitative and qualitative methods, the study was conducted in the Hauts-Bassins Region with 193 household heads and 55 administrative officials and early childhood education stakeholders. The findings reveal that parental decisions to enroll children are mainly driven by extrinsic motivations, oriented toward expected benefits. However, a smaller segment of parents—particularly public and private sector employees—also express intrinsic or moral motivations, centered on the child's well-being and personal development. These findings highlight the need for a deeper understanding of parental decision-making and the development of targeted awareness policies that frame preschool education as both a collective investment and a fundamental right for every child.
Key words: demand for education, preschool education, collective investment, intrinsic motivation, Hauts-Bassins Region

DOI:

Introduction

L'éducation et la protection de la petite enfance (EPPE) cristallisent aujourd'hui l'attention de nombreux chercheurs, en particulier dans le domaine des sciences de l'éducation (Weikart, 2000; Akkari et al., 2016; Marope et Kaga, 2017). Cet intérêt découle de multiples déclarations et résolutions internationales, telles que la la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE)de 1989, la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous de Jomtien en 1990, le Forum mondial de Dakar en 2000, le Cadre d'action et de coopération de Moscou en 2010, le Forum mondial d'Incheon en 2015 ou encore la Déclaration de Tachkent en 2022, qui ont toutes souligné l'importance cruciale de l'éducation préscolaire pour le développement global de l'enfant et la prospérité des nations. Considérée comme le premier maillon du système éducatif formel, elle est associée à de nombreux avantages, notamment une meilleure préparation de l'enfant à aborder l'enseignement primaire et à obtenir de meilleurs résultats scolaires (Jaramillo et al., 2002; Hyde, 2006; PASEC, 2016, 2021; UNESCO, 2015; Barry et al., 2010).

Les recherches convergent en effet pour affirmer qu'une éducation préscolaire universelle et de qualité procure des bénéfices considérables aux enfants, aux familles, aux systèmes éducatifs et à la société dans son ensemble (UNICEF, 2019). D'une part, elle crée les conditions nécessaires à la transformation durable des acquis scolaires et favorise l'apprentissage tout au long de la vie. Les enfants qui bénéficient de l'EPPE réussissent mieux, notamment en lecture et en mathématiques, et développent des compétences transversales telles que l'esprit critique, la collaboration, la créativité et la résilience, si nécessaires sur le marché du travail moderne (UNICEF, 2019). D'autre part, les retombées dépassent largement le cadre scolaire : l'éducation préscolaire stimule la croissance économique en permettant aux parents, et surtout aux mères, de s'investir davantage dans des activités professionnelles, réduisant ainsi la pauvreté et améliorant la productivité nationale. Barnett et Nores (2017, p.81) soulignent ainsi que *« les retombées économiques de l'investissement public dans l'EPPE sont très nettes, pour les participants comme pour l'ensemble de la société : baisse des dépenses publiques et privées liées à l'échec scolaire, à la criminalité et aux problèmes de santé, d'une part, hausse des revenus, d'autre part »*. De plus, elle contribue à la réduction des inégalités sociales, en offrant aux enfants issus de milieux défavorisés les mêmes chances de réussite que leurs camarades

favorisés. Comme le rappelle Tang (2017, p.6), *« Par ses effets compensatoires, l'EPPE aide également les enfants issus de milieux défavorisés à prendre un bon départ, à la fois à l'école et dans la vie* ». Elle constitue enfin un levier pour l'égalité des genres en libérant les mères et les filles de la garde des jeunes enfants, leur permettant respectivement d'accéder à des opportunités économiques et éducatives (Marope et Kaga, 2017).

Cependant, malgré ces multiples avantages largement documentés, la demande d'éducation préscolaire demeure particulièrement faible au Burkina Faso. Les statistiques officielles de 2022-2023 montrent un Taux Brut de Préscolarisation (TBP) de seulement 6,6 %, après plus de soixante ans d'existence de ce sous-secteur éducatif (DGESS/MENAPLN-BF, 2023a). Ce taux reste très en deçà de celui observé dans des pays voisins comme la Côte d'Ivoire (11,19 %) et à plus forte raison de pays mieux avancés tels que le Ghana (116 %, cela s'explique par le fait que le système préscolaire accueille **plus largement que la seule cohorte d'âge officielle** — signe d'une bonne couverture mais aussi d'un décalage âge/niveau.), le Cap-Vert (75 %) ou le Kenya (52 %) (Roamba, 2022). Paradoxalement, les taux de scolarisation au primaire, au post-primaire et au secondaire affichent des niveaux beaucoup plus élevés, respectivement 74,4 %, 40,9 % et 20,7 % pour la même période (DGESS/MENAPLN-BF, 2023a). Plusieurs travaux ont déjà souligné les causes structurelles, institutionnelles, socioéconomiques et culturelles expliquant cette faible préscolarisation (Beogo et Gnienhoun, 2024; Gnoumou-Thiombiano et Kaboré, 2017; Roamba, 2022; Lange et al., 2003; Boly, 2017; Yaro, 1995; Yéo, 2023; Kobiane, 2001).

Pourtant, au lieu d'adopter une lecture uniquement pessimiste de cette situation, il convient de remarquer que, malgré ces contraintes, de nombreux parents continuent de préscolariser leurs enfants. Les recherches antérieures ayant déjà bien documenté les freins à la préscolarisation, il importe désormais de s'intéresser aux motivations qui poussent certains parents à faire ce choix éducatif, en dépit des obstacles existants. Autrement dit, au-delà des contraintes, quels sont les objectifs, les raisons profondes, qui poussent encore certains parents à la préscolarisation de leurs enfants? Pour analyser ces motivations, nous avons mobilisé deux cadres théoriques complémentaires. La **théorie de la motivation**, d'une part, permet de distinguer différentes raisons qui poussent à agir. Les catégories proposées par Carré (2004, cité par Beogo, 2014) à savoir les motivations intrinsèque, extrinsèque, orientée vers l'apprentissage et vers la participation, et celles de Kyriacou et Coulthard (2000), reprises par Berger et D'Ascoli (2011), notamment les motivations altruiste, intrinsèque et extrinsèque, ont servi à orienter la construction des outils de collecte et à classer les réponses des parents selon le type de raisons évoquées. D'autre part, la **théorie du capital humain** considère l'éducation comme un investissement dont les coûts présents produisent des bénéfices futurs en termes de réussite scolaire, de mobilité sociale et de développement économique (Bommier et Shapiro, 2001). Elle nous a permis d'examiner dans quelle mesure les parents perçoivent la préscolarisation comme un moyen de préparer l'avenir scolaire et professionnel de leurs enfants. Ces deux approches ont ainsi guidé la formulation des hypothèses, la catégorisation des données et l'interprétation des résultats.

À partir de ces cadres, nous faisons l'hypothèse que les parents ayant un faible niveau d'instruction ou étant non instruits inscrivent leurs enfants au préscolaire principalement pour des motifs extrinsèques, orientés vers des bénéfices scolaires ou sociaux attendus, tandis que

les parents plus instruits valorisent davantage les motifs intrinsèques centrés sur le devoir parental et le service à la nation. Pour vérifier ces hypothèses, nous présenterons d'abord la méthodologie adoptée, avant d'exposer et de discuter les résultats obtenus à la lumière des études existantes sur la question.

1. **Méthodologie**

La présente étude s'est déroulée dans la **région des Hauts-Bassins**, une zone qui revêt une importance particulière pour l'éducation préscolaire au Burkina Faso. C'est en effet dans cette région qu'a été implantée la toute première structure préscolaire du pays, ce qui lui confère une place historique dans le développement de ce sous-secteur éducatif. De plus, elle se positionne comme la deuxième région du pays en termes de taux brut de préscolarisation (TBP), de nombre de structures préscolaires et d'éducateurs de la petite enfance. Ce choix s'explique donc à la fois par la symbolique de la région, son poids éducatif et la diversité socioprofessionnelle des parents qui y résident.

Sur le plan méthodologique, nous avons opté pour une **approche mixte,** combinant les méthodes quantitative et qualitative. Cette combinaison nous a permis, d'une part, de recueillir des données chiffrées sur les caractéristiques sociales, économiques et éducatives des ménages et, d'autre part, de comprendre plus finement leurs perceptions et motivations à travers des entretiens approfondis. L'approche quantitative s'est appuyée sur l'enquête par questionnaire pour collecter des informations mesurables et comparer les tendances. Quant à l'approche qualitative, elle a été mobilisée pour explorer la perception des responsables administratifs des motivations des parents à préscolariser leurs enfants.

La **population d'étude** était constituée de deux grands groupes. Le premier regroupait 193 chefs de ménage (CDM) issus de divers horizons socioprofessionnels : cultivateurs, commerçants, professionnels libéraux, retraités ainsi que salariés du public et du privé. Le second groupe était composé de 55 responsables administratifs, incluant les directeurs provinciaux de l'éducation préscolaire et de l'action sociale et humanitaire, les directeurs des centres d'éveil et d'éducation préscolaire (CEEP) publics, les fondateurs des CEEP privés, les responsables des structures communautaires ainsi que les représentants des faîtières des associations de parents d'élèves. Ce double échantillon a permis de croiser la vision des parents avec celle des acteurs institutionnels et communautaires en charge de la petite enfance.

Pour la **collecte des données**, deux techniques principales ont été mobilisées. D'une part, une enquête par questionnaire a été réalisée à l'aide d'un questionnaire destiné aux chefs de ménage. D'autre part, nous avons recouru à la technique des **entretiens semi-directifs,** conformément à l'idée de Beogo (2014, p.14) selon laquelle *« cette technique qui autorise plus de liberté et de développement des réponses aux questions posées est adaptée à nos besoins »*. Afin de couvrir la diversité des interlocuteurs, sept guides d'entretien spécifiques ont été élaborés selon les catégories de personnes rencontrées.

Le **traitement et l'analyse des données** ont suivi plusieurs étapes rigoureuses. Une fois les questionnaires collectés, ils ont été vérifiés minutieusement pour écarter les exemplaires incomplets ou invalides. Les questionnaires retenus ont ensuite été codés, et les variables classées en deux grandes catégories correspondant aux hypothèses de recherche : les motivations intrinsèques et les motivations extrinsèques. Les données quantitatives ont été

saisies et traitées à l'aide du logiciel Excel. Les analyses se sont appuyées sur des mesures de tendance centrale, notamment la moyenne arithmétique, complétées par des représentations graphiques, principalement des histogrammes, pour faciliter la compréhension des résultats. Quant aux données qualitatives, elles ont fait l'objet d'un **codage systématique** à la fin de chaque entretien, en tenant compte de la province concernée et du statut des personnes interrogées. Une analyse de contenu a ensuite été réalisée afin de mettre en relation les différentes variables qualitatives et d'en dégager les grandes tendances. Les résultats de ces analyses, quantitatives et qualitatives, sont présentés dans la section suivante.

2. Résultats

L'analyse des résultats révèle que les motivations des chefs de ménage en matière de préscolarisation se structurent autour de deux grandes catégories : les **motivations intrinsèques**, telles que le devoir parental, la prise en charge éducative de la fratrie et la volonté de contribuer au développement national, et les **motivations extrinsèques**, qui incluent notamment la recherche du bien-être futur de l'enfant et la sécurisation des vieux jours des parents. Par ailleurs, l'étude met en évidence une variation significative de ces motivations selon les catégories socioprofessionnelles des chefs de ménage. Dans ce qui suit, nous présenterons et analyserons successivement les données quantitatives puis les données qualitatives afin d'en approfondir la compréhension.

2.1. Analyse des données quantitatives

Nous avons voulu mieux comprendre les motifs qui incitent certains chefs de ménages à préscolariser leurs enfants ou les motifs qui pourraient les y motiver. Le graphique ci-dessous fait la synthèse de ces différentes motivations.

Graphique 1: Motifs de préscolarisation selon les CDM

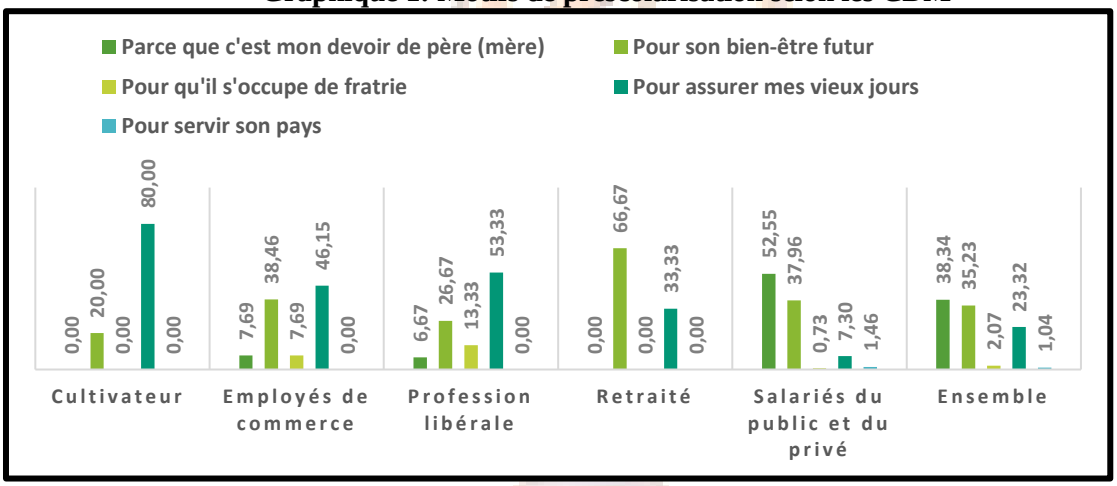

Source : enquête des auteurs, avril 2025.

Ce graphique met en évidence une hiérarchisation des priorités liées à la préscolarisation selon les catégories socioprofessionnelles. Chez les chefs de ménages cultivateurs, la motivation principale est d'assurer leurs vieux jours (80%). Chez les employés de commerce, les motivations vacillent entre le bien-être futur de l'enfant (38,46%) et assurer les vieux jours du chef de ménage (46,15%). Chez les chefs de ménages exerçant une profession libérale, la motivation principale est d'assurer leurs vieux jours. Les retraités quant à eux privilégient le

bien être futur de leurs enfants (66,67%) tandis que les salariés du public et du privé mettent en avant leur devoir parental (52,55%). Les résultats globaux montrent que la motivation majeure est le devoir parental (38,4%), suivi du bien être futur de l'enfant (35,23%) et le désir du chef de ménage d'assurer ses vieux jours (23,32%). Les autres motifs (s'occuper de la fratrie, servir le pays) restent marginaux.

L'analyse des motifs de préscolarisation par catégorie socioprofessionnelle fait ressortir des tendances contrastées entre motivations extrinsèques et motivations intrinsèques. Pour les cultivateurs, avec 80 % déclarant scolariser leurs enfants pour assurer leurs vieux jours et 20 % pour leur bien-être futur, la motivation est clairement extrinsèque et utilitaire. Ce choix s'explique par leur faible niveau d'instruction et leur dépendance à des activités agricoles peu rémunératrices et exposées aux aléas climatiques. L'éducation est perçue avant tout comme une stratégie de survie pour garantir une sécurité matérielle future, plus que comme un devoir éducatif ou citoyen. Cela confirme la première hypothèse : plus le niveau d'instruction et de ressources est faible, plus la motivation reste orientée vers les bénéfices concrets.

Chez les employés de commerce, 46,15 % cherchent à assurer leurs vieux jours et 38,46 % le bien-être futur des enfants, tandis que seules de faibles proportions mentionnent le devoir parental (7,69 %) ou la fratrie (7,69 %). Ici encore, les motivations extrinsèques dominent nettement, traduisant une vision de l'éducation comme un investissement économique pour améliorer la condition sociale des enfants ou sécuriser l'avenir des parents. Le fait que les motivations intrinsèques soient marginales montre que la scolarisation n'est pas encore conçue comme une responsabilité civique ou morale, mais avant tout comme une opportunité socioéconomique.

Chez les professionnels libéraux, si la sécurité des vieux jours reste le premier motif (53,33 %), on observe un certain rééquilibrage : 26,67 % pour le bien-être futur, 6,67 % pour le devoir parental et 13,33 % pour la fratrie. Cette émergence des motivations intrinsèques reflète le fait que l'éducation commence à être perçue non seulement comme un investissement, mais aussi comme une responsabilité éducative et sociale. On assiste à une transition entre une logique purement utilitariste et une logique intégrant des considérations plus altruistes. Chez les retraités, la priorité accordée au bien-être futur des enfants (66,67 %) par rapport à la sécurité matérielle personnelle (33,33 %) traduit un glissement vers une motivation plus altruiste. Ces parents, ayant déjà terminé leur vie professionnelle, envisagent l'éducation non plus seulement comme une garantie pour eux-mêmes, mais comme un moyen d'assurer la réussite et la stabilité de leurs enfants. L'éducation devient ici un investissement pour la génération suivante, confirmant que les motivations évoluent avec l'expérience et le parcours de vie.

Enfin, chez les salariés du public et du privé, la majorité des parents (52,55 %) invoque le devoir parental, contre 37,96 % pour le bien-être futur et seulement 7,30 % pour la sécurité des vieux jours. La présence, même marginale, de la motivation « servir son pays » (1,46 %) montre que, dans les catégories plus instruites et économiquement stables, l'éducation est conçue comme une responsabilité morale et citoyenne, dépassant largement les simples retombées économiques. Cela confirme pleinement la deuxième hypothèse : plus le niveau d'instruction et le capital socioéconomique sont élevés, plus les motivations intrinsèques dominent.

L'analyse des données met en évidence une corrélation nette entre le niveau socioprofessionnel et la nature des motivations à la préscolarisation. Chez les cultivateurs et les

employés de commerce, majoritairement peu instruits et économiquement fragiles, la décision de scolariser les enfants repose principalement sur des considérations extrinsèques, centrées sur la sécurité matérielle des parents (80 % et 46,15 % respectivement) et sur le bien-être futur des enfants (20 % et 38,46 %). Les motivations intrinsèques, telles que le devoir parental ou la contribution sociale, y demeurent marginales. À l'opposé, chez les salariés du public et du privé, plus instruits et plus stables économiquement, ce sont les motivations intrinsèques qui prédominent, avec 52,55 % citant le devoir parental et 1,46 % le service à la nation, contre seulement 7,30 % pour la sécurité des vieux jours. Les retraités et les professionnels libéraux occupent une position intermédiaire : les premiers mettent surtout l'accent sur le bien-être futur des enfants (66,67 %), tandis que les seconds associent encore des considérations économiques (53,33 %) à une émergence de motivations altruistes (6,67 % pour le devoir parental et 13,33 % pour la fratrie).

Dans l'ensemble, ces résultats montrent que les motivations extrinsèques, à savoir le bien-être futur de l'enfant et le désir d'assurer ses vieux jours, restent dominantes, représentant 58,55 % de l'ensemble des réponses. Liées à des facteurs externes à l'individu, elles contrastent avec les motivations intrinsèques, davantage centrées sur la satisfaction personnelle, le devoir moral ou la contribution au développement national. Les chefs de ménage envisagent ainsi la préscolarisation avant tout comme un moyen d'obtenir des bénéfices tangibles ou des garanties pour l'avenir, que ce soit pour eux-mêmes ou pour leurs enfants, même si certaines catégories, notamment les salariés du public et du privé, accordent une place plus importante aux considérations intrinsèques et civiques.

2.2. Analyse des données qualitatives

L'analyse des entretiens avec les différentes personnes ressources confirme et éclaire les résultats quantitatifs obtenus. Les propos recueillis illustrent clairement que la décision parentale de préscolariser les enfants est, dans la majorité des cas, motivée par des considérations extrinsèques, centrées sur les bénéfices scolaires ou sociaux attendus. Ainsi, « DCP_011H » un directeur d'une structure préscolaire publique affirme :

> De nombreux parents cultivateurs nous disent qu'ils inscrivent leurs enfants au préscolaire pour qu'ils réussissent mieux à l'école primaire et qu'ils puissent avoir un meilleur avenir. Pour eux, c'est un investissement pour le futur de la famille. Chez les commerçants, les raisons sont souvent économiques. Ils espèrent que leurs enfants réussiront et prendront soin d'eux plus tard, surtout quand ils seront vieux et sans ressources.

Ce propos corrobore les données quantitatives montrant que, pour les cultivateurs et les commerçants, la réussite scolaire future et la sécurité matérielle demeurent les principales raisons de la préscolarisation. L'éducation est ici perçue avant tout comme un moyen d'ascension sociale et économique. Le lien entre la préscolarisation et la sécurité économique future apparaît clairement, confirmant les résultats quantitatifs selon lesquels les motivations extrinsèques représentent 58,55 % des raisons invoquées par l'ensemble des parents enquêtés.

Dans le même sens, « DPE_001T », un Directeur provincial de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle, explique que: *« Beaucoup de parents, surtout en milieu rural, voient le préscolaire comme une porte vers l'emploi futur de leurs enfants. Ils se disent : si l'enfant commence tôt, il sera meilleur et pourra nous aider demain »*. Ce témoignage confirme la prédominance des motivations extrinsèques dans les catégories socioprofessionnelles les moins instruites. Toutefois, ce responsable insiste également sur le fait que pour maintenir cette

perception positive de l'éducation préscolaire et stimuler davantage la demande, il est nécessaire d'accroître l'offre de structures préscolaires, encore trop insuffisante dans plusieurs localités. Sa suggestion trouve un écho favorable chez « PDS_001T », un Président de Délégation spéciale selon qui, une corrélation étroite existe entre le renforcement de l'offre d'éducation et l'intérêt accru des parents pour la préscolarisation et il importe par conséquent de mettre en place les infrastructures qu'il faut :

> Nous constatons que les parents comprennent de plus en plus l'importance de l'éducation préscolaire pour l'avenir de leurs enfants. Cependant, il reste encore de nombreux villages sans infrastructures adaptées. Si nous voulons maintenir leur motivation à préscolariser leurs enfants, il est impératif d'étendre l'offre en créant de nouvelles structures préscolaires et en renforçant les infrastructures existantes.

Cette nécessité pour l'État et les collectivités locales de soutenir l'éducation préscolaire par des actions concrètes comme la construction de nouvelles structures préscolaires et la formation des éducateurs pour maintenir l'engouement des parents est réaffirmée par « DPE_001K », un Directeur provincial de l'éducation préscolaire. De son point de vue, *« L'engouement des parents pour l'éducation préscolaire est encouragé par les bénéfices qu'ils perçoivent pour leurs enfants. Mais sans une augmentation significative de l'offre, nous risquons de frustrer cette demande et de perdre leur intérêt à long terme »*.

Cependant, certains responsables notent une évolution des motivations dans les catégories plus instruites. Comme le souligne « DCP_008H », un directeur de CEEP public : *« Certains parents instruits, notamment les fonctionnaires, parlent plutôt de devoir moral. Ils disent qu'ils scolarisent leurs enfants non seulement pour les résultats scolaires, mais aussi pour qu'ils deviennent des citoyens responsables et utiles à la société »*. Ce témoignage reflète la montée des motivations intrinsèques chez les salariés du public et du privé, pour qui le devoir parental et le développement moral de l'enfant comptent davantage que les seules retombées économiques. Ils insistent notamment sur l'importance du développement personnel de l'enfant et veulent qu'il s'épanouisse, qu'il apprenne à être curieux, autonome, et pas seulement qu'il ait de bons diplômes. Ce propos vient confirmer les données selon lesquelles les salariés du public et du privé, plus instruits et plus stables économiquement, mettent en avant des raisons intrinsèques telles que le devoir parental et la contribution à la société. Du côté des associations de parents d'élèves, la préscolarisation est également perçue comme une opportunité d'émancipation pour les enfants. « RPM_14H », un responsable d'APE indique : *« Dans les associations de parents d'élèves, on entend aussi des parents dire qu'ils ne veulent pas que leurs enfants vivent les mêmes difficultés qu'eux. Ils voient le préscolaire comme une manière de leur donner toutes les chances possibles* ». Ce propos illustre le fait que, même dans des catégories modestes, l'éducation est parfois perçue comme un moyen de rompre avec le cycle des privations, ce qui rejoint les résultats quantitatifs sur l'importance accordée au bien-être futur des enfants.

Dans l'ensemble, ces verbatim confirment les tendances quantitatives : la majorité des parents scolarisent leurs enfants au préscolaire pour des raisons extrinsèques liées à la réussite scolaire et au bien-être économique futur. Cependant, une frange minoritaire, plus instruite et économiquement stable, valorise des motivations intrinsèques, telles que le développement personnel et la responsabilité citoyenne. De plus, plusieurs responsables, comme le président de la délégation spéciale et certains directeurs provinciaux, soulignent l'urgence d'accroître

l'offre d'éducation préscolaire afin de maintenir cette perception positive et d'encourager davantage de parents à préscolariser leurs enfants.

3. Discussion

Les résultats de l'étude montrent que les motivations des parents à scolariser leurs enfants varient en fonction de leur appartenance socioprofessionnelle. Ils confirment que les motivations extrinsèques dominent dans les catégories les moins instruites et économiquement précaires, tandis que les motivations intrinsèques se développent avec l'élévation du niveau d'instruction et de la sécurité socioéconomique. Cette conclusion rejoint les constats de la littérature scientifique. Comme le souligne Yaro (1995, p.675*), « C'est aussi en fonction de leur statut professionnel ou de leur catégorie sociale que les parents décident de scolariser tout ou partie de leur progéniture, ou de préférer, quelquefois, l'instruction du garçon à celle de la fille »*. Cette observation met en évidence le poids des déterminants sociaux dans les choix éducatifs des familles et ouvre la voie à une analyse plus approfondie des motivations qui les sous-tendent.

Du point de vue du capital humain, la scolarisation d'un enfant comporte des coûts directs, tels que les frais de scolarité et l'achat de fournitures, ainsi que des coûts indirects, en particulier le manque à gagner lié à l'absence de l'enfant sur le marché du travail. Cependant, cet investissement est perçu comme une stratégie rationnelle visant à garantir des revenus futurs plus élevés. Les économistes distinguent à ce sujet deux grandes catégories de motivations parentales : l'une à caractère altruiste, l'autre à caractère intéressé. Bommier et Shapiro (2001, p.51) expliquent ainsi que la scolarisation des enfants constitue un investissement particulier, car, bien que ce soient généralement les parents qui décident de leur scolarisation et en assument les coûts, les avantages semblent d'abord profiter aux enfants. Toutefois, ces bénéfices ne se limitent pas aux enfants. La littérature économique met ainsi en évidence ces deux types de motivations parentales qui incitent les parents, dans leur propre intérêt, à investir dans l'éducation de leurs enfants. Ces auteurs précisent que,

> dans le premier cas, les décisions des parents sont vues comme reflétant l'altruisme : les parents sont supposés tirer une satisfaction du bien-être de leurs enfants, et accroissent cette satisfaction en donnant à leurs enfants les opportunités d'une vie meilleure. Un autre point de vue, qui se rapproche de la littérature sur la fécondité, consiste à dire que les enfants constituent une forme d'assurance pour les vieux jours des parents. En investissant dans l'éducation des enfants, les parents se garantiraient des lendemains meilleurs, car une fois âgés, leurs enfants bien dotés en capital humain pourront leur assurer un revenu confortable (Bommier et Shapiro, 2001, p.51).

Autrement dit, qu'ils soient altruistes ou qu'ils envisagent l'éducation comme une assurance pour leur vieillesse, les parents adoptent la même logique économique : ils investissent dans l'éducation de leurs enfants afin de maximiser leur revenu net global, défini comme la différence entre le revenu futur espéré et les coûts de scolarisation supportés.

Toutefois, ces motivations économiques ne constituent pas les seuls déterminants des choix éducatifs. Comme le note Adjiwanou (2005), d'autres facteurs interviennent, parmi lesquels la situation économique des ménages (pauvreté) et la qualité perçue du système éducatif (qualité des écoles). La pauvreté, par exemple, constitue un frein majeur à la scolarisation. L'auteur rapporte les travaux de Grootaert et Kanbur (1995) ainsi que ceux de Basu et Van (1998), selon lesquels *« La détérioration des conditions de vie des ménages les*

contraint à privilégier leur survie quotidienne à leur bien-être futur, c'est-à-dire à utiliser la capacité productive de leurs enfants immédiatement sur le marché du travail » (Adjiwanou, 2005, p.4). Ce constat suggère que, lorsque les ressources financières sont limitées, les familles font le choix pragmatique d'exploiter la force de travail de leurs enfants plutôt que d'investir dans leur éducation. À cela s'ajoute la question de la qualité de l'école, qui influence fortement la motivation des parents. Adjiwanou (2005, p.4) souligne à cet égard que *« Pour plusieurs analystes de l'éducation, l'école est en déclin dans plusieurs pays en développement et plus particulièrement dans les pays d'Afrique au sud du Sahara à cause d'un sous-investissement dans le secteur, d'une inadéquation entre les enseignements dispensés et les débouchés réels de l'économie, des nombreux échecs ; bref d'une absence totale de politiques éducatives dans ces pays* ». Ce constat explique en partie la réticence de certaines familles à investir dans un système éducatif dont les retombées économiques apparaissent incertaines.

Les motivations parentales ne se limitent cependant pas aux dimensions économiques et structurelles. Les recherches de Paule-Christiane Bilé (2009), menées à Yaoundé et à Maroua, mettent en lumière une dimension plus subjective, en distinguant deux principales catégories de motivations à la scolarisation : les raisons qu'elle qualifie d'historiques, qui sont directement liées au contexte socioculturel des familles et les raisons personnelles, celles qui pour elles sont beaucoup plus en lien avec les moyens, l'histoire et les trajectoires individuelles des familles en matière de scolarisation (Bilé, 2009). Les motivations historiques renvoient aux conditions d'introduction de l'école dans les sociétés africaines. Bilé (2009, p.154) souligne que *« Les efforts faits par les promoteurs de l'école allaient de la contrainte à la supplication, en passant par des campagnes énergiques de sensibilisation aux vertus de l'école ».* Certains parents, rapporte-t-elle, reconnaissent n'avoir envoyé leurs enfants à l'école que sous l'insistance d'un directeur ou d'un enseignant. Cette contrainte initiale a laissé des traces, comme en témoigne le fait que *« le fort pourcentage de parents déclarant avoir inscrit leur enfant à l'école « par devoir » traduit le malaise qui subsiste dans l'attitude de certains face à l'école dite moderne, notamment en ce qui concerne l'influence de cette dernière en termes de socialisation* » (Bilé, 2009, p.157).

Les motivations personnelles, quant à elles, renvoient aux aspirations individuelles des familles. Certains parents cherchent à corriger, à travers leurs enfants, les privations vécues dans leur propre parcours scolaire. Comme le note Gayet (2004, p.73), *« C'est réaliser ses propres rêves par enfant interposé. Le parent se définit alors en négatif, à partir de ses privations et frustrations, et il désire que son enfant soit ce que lui, le parent, n'a pas pu être* ». De plus, pour une majorité de parents interrogés par Bilé (2009, p.159), *« certains considèrent la scolarisation comme un moyen d'accès à une meilleure qualité de vie. Pour une majorité de ceux que nous avons interrogés (39 %), elle constitue la meilleure voie d'accès au monde du travail »*. Cette vision utilitariste de l'éducation transcende les appartenances sociales et traduit l'espoir placé dans l'école comme levier de mobilité sociale. En somme, comme le résume Bilé (2009, p.159), *« l'environnement socioculturel et historique a une influence notoire sur les attitudes des populations face à la scolarisation, en particulier dans la région de Maroua. À côté de ces facteurs, l'histoire scolaire des familles elles-mêmes détermine aussi, dans une certaine mesure, l'importance que ces derniers accordent à la scolarisation de leurs enfants* ». L'ensemble de ces éléments montre que les choix éducatifs des familles résultent

d'une combinaison complexe de contraintes économiques, d'héritages historiques et d'aspirations personnelles.

Conclusion

En conclusion, cette étude met en lumière la complexité des motivations qui poussent les parents burkinabè à inscrire leurs enfants à l'éducation préscolaire, malgré un contexte caractérisé par une faible couverture et de multiples contraintes structurelles, socioéconomiques et culturelles. L'analyse des données montre que, si les obstacles à la fréquentation préscolaire sont bien documentés, il existe néanmoins un ensemble de facteurs incitatifs qui continuent de mobiliser certains parents. Ces motivations combinent des aspects extrinsèques, liés aux bénéfices scolaires et sociaux attendus, et des motifs intrinsèques, centrés sur le devoir parental et la valorisation de l'éducation.

Les résultats confirment également l'importance du niveau d'instruction des parents dans la nature de ces motivations : il convient de rappeler que les parents moins instruits privilégient des motifs liés aux retombées futures et à l'investissement dans le capital humain de leurs enfants, tandis que les parents plus instruits accordent davantage de valeur aux raisons intrinsèques et aux bénéfices à long terme pour le développement personnel et social de l'enfant. Ces constats corroborent les cadres théoriques mobilisés, à savoir la théorie de la motivation et la théorie du capital humain, et confirment que l'éducation préscolaire constitue un levier essentiel non seulement pour la réussite scolaire des enfants, mais aussi pour la réduction des inégalités sociales et la promotion du développement économique et humain.

Ainsi, même dans un contexte de faible taux de préscolarisation, les requêtes existantes illustrent la reconnaissance, par les familles, de l'importance stratégique de l'éducation préscolaire. Ces conclusions invitent à renforcer l'offre et la qualité de l'éducation préscolaire au Burkina Faso, à sensibiliser davantage les parents et les communautés et à adapter les politiques publiques afin de rendre cette première étape du parcours éducatif accessible à tous, dans une perspective de développement durable et d'égalité des chances. Toutefois, pour une meilleure dynamisation de cette perspective structurante, il apparait nécessaire d'envisager des recherches futures sur la variation des motivations selon le milieu urbain/rural.

Bibliographie

Adjiwanou Visseho (2005*). Impact de la pauvreté sur la scolarisation et le travail des enfants de 6-14 ans au Togo*. Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International (CERDI) & Unité de recherche Démographique (URD). Togo : Université de Lomé (UL).

Akkari Abdeljalil, Fuentes Magdalena et Loomis Colleen (2016). « Développer l'éducation de la petite enfance en Afrique: oui, mais comment ? » *Eduform Afrique Magazine*, pp. 52-57.

Barnett Steven W. & Nores Milagros (2017). Investissements et productivité, des arguments en faveur de l'EPPE. Dans P, T, M, Marope, & Y. Kaga, *Les preuves sont là : il faut investir dans l'éducation et la protection de la petite enfance* (pp. 79-97). UNESCO.

Barry Mohamed, Diallo Mamadou S. D. & Sylla Mohamed D. (2010). *L'impact de l'éducation préscolaire sur la performance des élèves au primaire en Guinée.* Rapport final du Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche en Education (ROCARE): ROCARE.

Beogo Joseph (2014). *Accès à la formation continue des enseignants du primaire au Burkina Faso et la contribution des universités : les déterminants de la démarche individuelle.* Thèse de doctorat unique. Université Paris-Est, Université de Ouagadougou.

Beogo Joseph & Gnienhoun, Ahmed Marcel (2024). Accès a l'éducation préscolaire et faiblesse de la demande d'éducation dans les provinces du Kénédougou et du Tuy au Burkina Faso. *Revue Internationale de Recherches et d'Etudes Pluridisciplinaires*(41), pp. 75-97.

Berger-Tancerel, Jacqueline (2010). « École maternelle : Etat des lieux et cri d'alarme ! » Dans Spirale 2010/1 (n° 53), pages 17 à 32 Éditions Érès.

Bilé Pierre-Célestin (2009). « Entre refus de l'école et scolarisation à tout prix. Les parents et l'école au Cameroun ». Dans M-F. Lange et M. Pilon, *Famille et impératif scolaire.* Cahier de la recherche sur l'éducation et les savoirs, ARES, n°8, pp.153-170.

Boly Djeneba (2017). Inégalités scolaires au primaire à Ouagadougou dans les années 2000. Thèse de doctorat de Démographie. Université Sorbonne Paris Cité, 2017. Français. NNT : 2017USPCB176. tel-02185223.

Bommier, Antoine & Shapiro, David (2001). Introduction à l'approche économique de la demande d'éducation. Dans M. Pilon, Y. Yaro, & R. t. l'UEPA (Éd.), *La demande d'éducation en Afrique. État des connaissances et perspectives de recherche* (Vol. 1, pp. 49-62).

Carré Philippe, (2004). Motivation et rapport à la formation in Traité des sciences et des techniques de la formation, dir. Philippe CARRE et Pierre CASPAR, Dunod, Paris, 2004, p.292.

DGESS/MENAPLN-BF. (2023a). *Annuaire statistique de l'éducation préscolaire 2022-2023.* Burkina Faso: DGESS/MENAPLN.

DGESS/MENAPLN-BF. (2023b). *Annuaire statistique de l'enseignement primaire 2022-2023.* Burkina Faso: DGESS/MENAPLN.

DGESS/MENAPLN-BF. (2023c). *Annuaire statistique des enseignements post-primaire et secondaire 2022-2023.* Burkina Faso: DGESS/MENAPLN.

DSPS/MENA-CI. (2023a). *Annuaire statistique de l'enseignement préscolaire 2022-2023.* Côte d'Ivoire: DESPS/MENA.

Gayet Denis (2004). *Les pratiques éducatives des familles,* Paris, PUF.

Hyde Kathryn A. L. et Kabiru Muktar, N. (2006). Le développement de la petite enfance : une stratégie importante pour améliorer les résultats de l'éducation. Groupe de travail de l'ADEA sur le développement de la petite enfance. UNESCO

Jaramillo Alfredo & Tietjien Klaus (2002). *Le développement de la petite enfance en Afrique : Meilleures prestations moindre coût. Impact et implications des centres préscolaires au Cap-Vert et en Guinée.* Banque Mondiale.

Kaboré Ibrahim, Kobiane Jean-François, Pilon Marc, Sanou Fabrice, & Sanou Seydou (2001). Politiques et systèmes éducatifs actuels au Burkina Faso. Dans M. Pilon, & Y. Yaro, *La demande d'éducation en Afrique, Etat des connaissances et perspectives de recherche. Réseaux thématiques de recherche de l'UEPA Numéro 1, janvier 2001* (pp. 99-117).

Kobiane Jean-François. (2001). Revue générale de la littérature sur la demande d'éducation en Afrique. Dans Marc Pilon, & Yacouba Yaro, *La demande d'éducation en Afrique. État des connaissances et perspectives de recherche. Réseaux thématiques de recherche de l'UEPA, numéro 1 janvier 2001* (pp. 19-47).

Lange Marie-France et Yaro Yacouba (2003). « L'évolution de l'offre et de la demande d'éducation en Afrique Subsaharienne ». Communication à la Quatrième Conférence africaine sur la population, UAPS/ UEPA, Tunisie, 8 - 12 décembre 2003. 19p

Leo-Rhynie Elsa (2017). Développer et améliorer l'EPPE : le défi de l'égalité des genres. Dans P. T. Marope, & Y. Kaga, *Les preuves sont là : il faut investir dans l'éducation et la protection de la petite enfance. État des lieux dans le monde* (pp. 101-115). UNESCO.

Marope Peter M. et Kaga Yasushi (2017). Redonner à l'EPPE la place qui lui revient dans l'agenda pour l'éducation post-2015. Dans M. P. Marope, & Y. Kaga, *Les preuves sont là : il faut investir dans l'éducation et la protection de la petite enfance. État des lieux dans le monde* (pp. 11-40). UNESCO.

Palenfo Akpéba Annabelle (2006). Stratégies de scolarisation et représentations de l'école chez les familles Lobi et Birifor vivant à Ouagadougou. Mémoire de maitrise, Burkina Faso : Université de Ouagadougou.

PASEC. (2016). *PASEC2014 – Performances du système éducatif burkinabè : Compétences et facteurs de réussite au primaire.* PASEC, CONFEMEN, Dakar.

PASEC. (2021). *PASEC2019 – Qualité du système éducatif au Burkina Faso : Performances et environnement de l'enseignement-apprentissage au primaire.* PASEC, CONFENEM, Dakar.

Roamba Félicité (2022). Éducation préscolaire et performances des élèves de l'école primaire au Burkina Faso. *DJIBOUL, 02*(003), pp. 156-167.

Tang Qi (2017). Avant-propos. Dans P. T. M. Marope, & Y. Kaga, *Les preuves sont là : il faut investir dans l'éducation et la protection de la petite enfance. État des lieux dans le monde* (pp. 3-7). UNESCO.

UNESCO. (1990). Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous et cadre d'action pour répondre aux besoins éducatifs fondamentaux. Conférence mondiale sur l'éducation pour tous. 5-9 mars 1990, Jomtien, Thailande: UNESCO.

UNESCO. (2000). *Cadre d'action de Dakar. L'éducation pour tous, tenir nos engagements collectifs. Forum mondial sur l'éducation.* Dakar, Sénégal: UNESCO.

UNESCO. (2010). Cadre d'action et de coopération de Moscou. *Conférence mondiale sur l'éducation et la protection de la petite enfance, construire la richesse des nations.* Moscou, Fédération de Russie, 27-29 septembre 2010: UNESCO.

UNESCO. (2015). Education 2030. Déclaration d'Incheon et Cadre d'action. Vers une éducation inclusive et équitable de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous. *Forum mondial sur l' éducation 2015.* Incheon, République de Corée, du 19 au 22 mai 2015: UNESCO.

UNESCO. (2022). Déclaration de Tachkent et engagement à l'action pour la transformation de l'éducation et la protection de la petite enfance. *Conférence mondiale sur l'éducation et la protection de la petite enfance.* Tachkent, Ouzbékistan, 14-16 novembre 2022: UNESCO.

UNICEF. (2019). *Un monde prêt à apprendre : Accorder la priorité à une éducation préscolaire de qualité.* UNICEF, New York, avril 2019.

Weikart David Powell (2000). *L'éducation de la petite enfance : l'offre et la demande.* (éd. In Principes de la planification de l'éducation – 65.). UNESCO: Institut International de Planification de l'Education.

Yaro Yacouba (1995). « Les stratégies des ménages au Burkina Faso », *Cahier des Sciences Humaines*, vol. 31, n° 3, pp. 675-696.

Yeo Poroban (2023). *Déterminants psychologiques de la non-scolarisation des enfants talibés dans le département de Kouto.* Thèse de doctorat. Université Alassane Ouattara. Côte d'ivoire.